



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° CC-2025-011

L'an deux mille vingt-cinq

Le vingt-huit janvier à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 22 janvier 2025

Nombre de membres :

En exercice	37
Présents	26
Votes	29

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Olivier BIAGGI, Pascal OUTREBON, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Stéphanie NICOLAY, Anne RIBERON, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyne SEON, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE

ABSENTS / EXCUSES :

Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Jean-Luc BONNAFOUS, Raphaëlle GUERIAUD, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS :

Christian FROMONT donne procuration à Marc COSTE
Pascale CHAPOT donne procuration à Pascale DANIEL
Patrick BERRET donne procuration à Véronique MERLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Thierry BADEL

TRANSITION ECOLOGIQUE

Appel à projet "Chêne"

Sollicitation de
financements pour
l'ingénierie relative aux
travaux de rénovation
énergétique des
bâtiments publics

Rapporteur : Monsieur Marc COSTE, Vice-Président délégué à l'Aménagement du territoire, à la Transition Ecologique, à la Mobilité et au Tourisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

Vu l'arrêté ministériel du 28 novembre 2022 relatif à la création d'un programme « ACTEE+ » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024, et notamment sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »,

Vu la délibération n° CC-2021-010 du Conseil Communautaire du 6 avril 2021 approuvant le programme partagé et solidaire de transition écologique du Pays Mornantais,

Vu la délibération n° CC-2021-065 du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 adoptant le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE),

Vu la délibération n° 20/2022 du 31 mai 2022 du Syndicat de l'Ouest Lyonnais approuvant la modification du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Ouest lyonnais,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Aménagement du territoire et Transition écologique » réunie le 7 janvier 2025,

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66. Ce programme apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet Chêne, la Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien (COR), la Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo), la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) ont déposé une candidature commune, portée par le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), coordinateur du groupement.

Le 3 juillet 2024, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions décrites dans la candidature. Les membres du groupement pourront donc bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de financements pour mettre en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP Chêne.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économie de flux,
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- Etudes techniques,
- Missions de maîtrise d'œuvre,
- Prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et sensibilisation.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature sont annexées à la présente délibération.

Suite à la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), coordinateur, et dont la Copamo est membre à part entière, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 31 JAN. 2025
Notifié ou publié
le 31 JAN. 2025
Le Président

VALIDE la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP Chêne,

VALIDE le montage et le fonctionnement du groupement porté par le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER),

AUTORISE le Président ou son délégataire à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération,

AUTORISE le Président ou son délégataire à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP Chêne et retenue par le Jury ACTEE.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 31 JANVIER 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication



Coût global du dossier : **1 123 245,00 €** - Aide sollicitée : **496 472,50 €**

Lot 1 - Ressources Humaines / Économies de flux	Total	Coordinateur - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER)	Membre - Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS MORNANTAIS	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Membre - COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE L ARBRESLE
Nombre d'économies de flux financés	1	0	0	0	1	0
Nombre de mois	24.00	0.00	0.00	0.00	24.00	0.00
Coût global (€)	90000.00	0.00	0.00	0.00	90000.00	0.00
Aide sollicitée (€)	36000.00	0.00	0.00	0.00	36000.00	0.00

Lot 2 - Outils de mesure et de suivi	Total	Coordinateur - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER)	Membre - Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS MORNANTAIS	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Membre - COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE L ARBRESLE
Nombre d'outils financés	3	0	1	0	2	0
Coût global (€ HT)	15245.00	0.00	1500.00	0.00	13745.00	0.00
Aide sollicitée (€ HT)	7622.50	0.00	750.00	0.00	6872.50	0.00

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250128-CC_2025_011-DE

Lot 3 - Études énergétiques	Total	Coordinateur - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER)	Membre - Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS MORNANTAIS	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Membre - COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE L ARBRESLE
Nombre d'études	43.00	0.00	7.00	4.00	5.00	27.00
Coût global (€ HT)	276000.00	0.00	42000.00	20000.00	79000.00	135000.00
Aide sollicitée (€ HT)	173850.00	0.00	30000.00	16000.00	46100.00	81750.00

Lot 4 - Maitrise d'Oeuvre	Total	Coordinateur - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER)	Membre - Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS MORNANTAIS	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Membre - COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE L ARBRESLE
Coût global (€ HT)	662000.00	0.00	340000.00	0.00	160000.00	162000.00
Aide sollicitée (€ HT)	239000.00	0.00	86000.00	0.00	100500.00	52500.00

Lot 5 - AMO & API	Total	Coordinateur - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE (SYDER)	Membre - Communauté d'agglomération de L'Ouest Rhodanien	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS MORNANTAIS	Membre - COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Membre - COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE L ARBRESLE
Nombre	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Coût global (€ HT)	80000.00	0.00	80000.00	0.00	0.00	0.00
Aide sollicitée (€ HT)	40000.00	0.00	40000.00	0.00	0.00	0.00